

Danone : JA 32 et FDSEA 32 très inquiets, Danone rassure...



Danone : JA 32 et FDSEA 32 très inquiets, Danone rassure...

Communiqué JA 32 et FDSEA 32

La filière laitière gersoise en péril !

Lundi 15 novembre, le groupe agro-alimentaire Danone a annoncé son projet de conversion de l'usine de Villecomtal-sur-Arros. Ainsi elle ne fabriquerait plus de produits laitiers mais uniquement des jus végétaux.

Dans le département du Gers, où la filière est déjà en péril, c'est près d'un tiers des exploitations agricoles laitières qui vont être impactées. Il est nécessaire de trouver une solution pour que la production gersoise perdure sans entraîner une augmentation du coût de transport pour les éleveurs.

Ces produits à base de lait de vache issu d'exploitations à proximité de l'usine seraient remplacés par des jus végétaux à base d'avoine produite en Europe. Certes, ces derniers ont le vent en poupe mais revoyons nos priorités. Faut-il vraiment provoquer la mort de nos filières laitières locales pour produire des jus végétaux issus de matières premières importées ? En effet, ces dernières sont souvent soumises à une réglementation plus laxiste que les normes françaises. N'importons pas l'agriculture que nous ne voulons pas !

Alors que Danone transformait actuellement du lait collecté dans un rayon maximal de 200 kilomètres, la matière première proviendra de différents pays... Ainsi, leur transport aura un impact carbone plus important.

Nous espérons que Danone lors des discussions avec les éleveurs laitiers le 17 novembre propose des solutions concrètes pour maintenir la filière lait dans le Gers.

Communiqué de Danone

Notre ambition : faire de Villecomtal-sur-Arros un site de référence en France et en Europe pour la production de boissons végétales à base d'avoine

La transformation du site serait envisagée à l'horizon de l'automne 2022. Les premières boissons végétales sous la marque Alpro pourraient être produites à Villecomtal-sur-Arros au second trimestre 2023.

Ce projet a été présenté ce lundi à nos partenaires sociaux ainsi qu'au Président de l'Organisation de Producteurs laitiers concernée.

Pour les collaborateurs, des mesures d'accompagnement seront proposées pour accompagner la transition dans les meilleures conditions possibles. Elles feront l'objet de négociations avec les partenaires sociaux et seront soumises à leur consultation au 1er trimestre 2022. Un dispositif spécifique sera proposé à la fois pour identifier des solutions individuelles non contraignantes basées sur le volontariat et proposer aux salariés des formations spécifiques visant à développer leurs compétences sur de nouveaux produits.

Parallèlement, nous prévoyons de travailler main dans la main avec l'Organisation de Producteurs du Sud-Ouest afin de trouver des solutions concrètes et adaptées aux différentes situations de nos partenaires agricoles.

Nos priorités : apporter une solution durable à chacune des personnes concernées par la transition, projeter l'ensemble des sites français dans l'avenir et participer au maintien d'une dynamique laitière dans les territoires.

« Nous sommes convaincus que ce projet, qui contribuera au rayonnement du savoir-faire gersois en matière d'excellence alimentaire est un projet d'avenir. C'est pourquoi nous voulons travailler main dans la main avec nos équipes et nos partenaires pour assurer la meilleure transition possible dans l'intérêt de tous », explique François Eyraud, Directeur Général de Danone Produits Frais France.